



Val-de-Ruz



Informations officielles

Edition du 9 septembre 2021

Éditorial

Entre tornade picturale et mots chocs, quel rôle social pour chacun de nous ?



Le monde d'aujourd'hui vit dans l'immédiateté. Les images, les articles diffusés en boucle par les médias et les réseaux sociaux anesthésient les réflexions et endoctrinent sournoisement les moins vigilants d'entre nous. Exaltés par l'amplification des faits, on en oublie la tempérance, le naturel, nos racines, notre authenticité et surtout notre rôle social.

Depuis l'apparition des flux d'immédiatetés, le béaba de la politesse, de la délicatesse, du respect des personnes disparaît progressivement du langage usuel et d'une attitude bienveillante. Dans de nombreux domaines, sous la pression de lobbies s'inscrivant dans des extrêmes, l'intérêt collectif se gomme au profit de l'intérêt particulier, quitte à aliéner notre bon sens et parfois à nous faire perdre notre sang-froid. Tout ne devient plus qu'égarements et émotions.

Les plus attentifs d'entre nous cherchent, au cœur de cette tornade picturale et mots chocs, à cerner le monde qui nous entoure sans se laisser happer. Les probabilistes se feront une opinion plus rapidement que les rationalistes, mais qu'importe. L'essentiel consiste à identifier en quoi notre rôle social est ou sera utile.

La constance et la discrétion devraient guider les attitudes de chacun. Les personnes honnêtes et loyales sont souvent oubliées des mérites de la vie. Pas besoin de grands discours ni de frasques. Il s'agit juste de construire avec harmonie une commune, un pays, un monde apaisé. Comme l'a dit Antoine de Saint-Exupéry: «L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre».

Être des créateurs courageux, se sentir portés par le dialogue, montrer de l'attention pour l'autre, sortir du nombrilisme qui rend malade notre société et qui attise les polarités sont autant de comportements qui dessinent le rôle de chacun au sein de la société. Le «tout-tout-de-suite» asphyxie le temps présent. S'en libérer permet de reprendre une hauteur de vue appréciable, de comprendre les enjeux de manière plus large.

Les finalités? Accéder à la pesée d'intérêts qui construit une société durable, assoir son rôle de contributeur au monde de demain en toute connaissance de cause.

Yvan Ryser, conseiller communal

Mobility: essai gratuit?

Envie de faire l'expérience sans engagement de l'utilisation d'un véhicule en autopartage? Cela est possible à Val-de-Ruz.

Des bons d'essai d'une valeur de CHF 30 chacun sont à disposition sur demande auprès de l'administration communale. Leur nombre est limité à un par personne.

Les bons sont distribués au fur et à mesure des demandes, ceci jusqu'à épuisement du stock. Il suffit ensuite de réserver le véhicule désiré via le site internet www.mobility.ch ou l'application pour téléphone mobile et de faire valoir son code personnel au moment de la réservation du véhicule. Le crédit est valable lors d'une seule utilisation et une seule fois pour chaque utilisateur.

Pour obtenir son bon, il suffit d'appeler le 032 886 56 21 ou d'envoyer un courriel à amenagement.val-de-ruz@ne.ch.

Bonne route pour un essai en toute décontraction.



Plan de quartier «La Combe»

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le plan de quartier valant sanction définitive «La Combe» à Chézard-Saint-Martin est mis à l'enquête publique.

Une demande de dérogation à l'article 7 de la loi fédérale sur la protection des eaux (infiltration des eaux) est sollicitée.

Le plan précité peut être consulté auprès de l'administration de l'urbanisme, rue Ch.-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, du **10 septembre 2021 au 11 octobre 2021** (30 jours).

Toute opposition motivée est à adresser au Conseil communal, par écrit, durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 11 octobre 2021.

Remplacement d'arbres

Un contrôle de l'état des arbres bordant la route entre Dombresson et Savagnier (route du Rin) fait apparaître que six peupliers doivent être remplacés dès que possible par une autre essence plus résistante. Leur mauvais état compromet la sécurité des usagers. Les travaux auront lieu ces prochaines semaines.

Pour ne pas oublier

Les trois plaques commémoratives des intempéries des 21 et 22 juin 2019, dévoilées par les Autorités en juin dernier, seront posées d'ici fin septembre en présence d'une délégation du Conseil communal et des médias. Elles seront visibles aux emplacements suivants: façade nord du collège de Dombresson, côté est du pilier de la fontaine se trouvant en bas de la Rue du Tombet à Villiers ainsi que sur la face sud du collège du Pâquier (montant en pierre de taille côté local des pompiers).

Pour ne pas oublier les inondations des 21 et 22 juin 2019

En mémoire de la personne décédée En pensée avec les personnes touchées En l'honneur de tous les intervenants, en particulier des bénévoles et de leurs actions de solidarité envers les habitants

Anniversaires et jubilé

Fêtent en septembre 2021:

Noces d'or (50 ans)

- Bedoy Martine et Michel, aux Geneveys-sur-Coffrane.

90 ans

- Furrer Henri, à Chézard-Saint-Martin;
- Hirschi Jacqueline, à Cernier;
- Petitpierre Gabrielle, à Fontainemelon.

Arbres et haies

Les propriétaires de biens-fonds doivent faire en sorte que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs soient taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Pour rappel, le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m, largeur 3m aux rétroviseurs. Cela concerne également les chemins en propriété privée.

L'administration des travaux publics renseigne à tp.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 35.

www.val-de-ruz.ch

Forfaits et Magic Pass

Les délais de commande et validité des offres courent jusqu'au **31 octobre 2021**.

Les formulaires sont disponibles sur le site internet communal. Ils peuvent également être demandés à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.



Campus Tour

Le **jeudi 16 septembre 2021**, les 2'200 élèves et les 300 collaborateurs du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) vivront la 3^e édition du Campus Tour, un événement visant à promouvoir la persévérance, le dépassement de soi, le développement de l'estime de soi et la solidarité ainsi qu'à financer les activités hors cadre par le biais de parrainages.

Pour cette édition, la boucle de VTT a légèrement été allongée. Les organisateurs sont confiants, car ils se basent sur les deux précédents événements qui ont fait leurs preuves. Le CSVR collabore avec l'administration de la sécurité de la Commune ainsi qu'avec la police cantonale qui valide chaque année le concept de sécurité. Une dizaine de samaritains sont mobilisés à cette occasion. Les organisateurs comptent également sur des bénévoles qui peuvent soutenir le corps enseignant lors de cette journée.

Pour prendre contact avec le responsable: thierry.vauthier@rpn.ch ou 076 330 53 13. Pour plus d'informations sur la journée et le parrainage organisé par l'association proCSV: campusesvrtour.ch.



Fermeture des bureaux

À l'occasion du Jeûne fédéral, les bureaux seront fermés le **lundi 20 septembre 2021**, toute la journée.

Trier, c'est valorisant

Les capsules en aluminium, les incontournables du café portionné, sont très largement consommées partout dans le monde. Elles représentent aujourd'hui 110 tonnes de déchets jetés par jour.



Actuellement, 25% à 30% de ces dosettes sont recyclées, ce qui est un bon début. L'aluminium est fondu et réutilisé, le marc produit du biogaz avant d'être utilisé comme engrais.

Afin de consommer de manière responsable, plusieurs possibilités vous sont offertes pour récolter ces capsules et les revaloriser:

- dans l'une des six déchèteries;
- dans les boutiques Nespresso;
- par La Poste en utilisant le sac de recyclage «Recycling at Home» de Nespresso;
- dans certains grands magasins.

Ce recyclage permet de préserver les ressources et d'économiser 95% d'énergie.

Nouveaux habitants

La Commune a eu le plaisir d'organiser, le vendredi 3 septembre 2021, la réception 2020 des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées. Initialement prévue fin novembre 2020, elle a dû être reportée en raison des mesures sanitaires. Près de 100 personnes ont répondu à l'invitation.

Au programme: discours du président du Conseil communal, spectacle de Sandrine Viglino et petite collation. Les Autorités communales se sont réjouies de cette soirée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité.

Bons à gagner

Dans le cadre de son action de soutien aux établissements publics, le Conseil communal met en jeu chaque semaine une vingtaine de bons d'une valeur de CHF 25.

Tentez votre chance en vous inscrivant une seule fois au tirage au sort au moyen du bulletin ci-contre, disponible également en ligne sur le site internet communal ainsi que sur demande auprès des guichets communaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane.

La participation est restreinte aux personnes ayant une adresse dans la Commune. Tous les bulletins «malchanceux» sont remis en jeu à chaque tirage.

Les gagnants recevront les bons par La Poste et leurs noms ne seront pas communiqués dans les pages communales.

ReliÂges

ReliÂges est un projet participatif qui vise à améliorer le bien-être des personnes en âge AVS à travers des actions de prévention de l'isolement et de promotion de l'intégration sociale et de la santé. Il émane du service de la santé publique (SCSP), de l'Université de Neuchâtel (UniNE) et du Réseau urbain neuchâtelois (RUN).

Les résultats du projet sont l'expression des idées et des avis présentés par les personnes concernées à l'occasion de séances de discussion tenues en automne 2020. L'enquête de terrain et l'étude menée par l'UniNE ont fait émerger de nombreuses propositions de mesures et des recommandations d'action.

Afin de prendre connaissance du rapport de l'UniNE et des fiches d'action établies par le RUN, une séance de restitution est organisée à Val-de-Ruz le **mardi 21 septembre 2021 de 14h00 à 16h00** à la grande salle d'Evologia à Cernier. Un atelier participatif permettra de s'exprimer sur les résultats de l'enquête et en particulier de discuter des mesures proposées.

Pour des raisons sanitaires (nombre de places limité), l'inscription est obligatoire au 032 889 46 27 ou à ocean.stiassny@ne.ch. Le port du masque est obligatoire. Délai de réponse: **13 septembre 2021**.

L'UniNE, le RUN, le SCSP ainsi que des représentants des Autorités communales seront présents à cette occasion. Une collation sera offerte et une aide au transport peut être proposée sur demande.



Val-de-Ruz

Gagnez un bon de CHF 25

Soutien aux établissements publics Bulletin de participation

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Date de naissance : _____

A déposer ou envoyer:
Rue de l'Épervier 6
2053 Cernier

commune.val-de-ruz@ne.ch
www.val-de-ruz.ch